

Assemblée SCCV Région Nord

Le 27.10.18, salle de paroisse - Avenches.

Yvan Ney : président
Eddy Gaspoz : membre
Christine Gaspoz : prend le PV

1. Accueil – Présences.

Yvan salue et remercie les délégués présents.

Il remercie Christelle Borel et son équipe de nous accueillir avec café/croissants pour cette assemblée régionale de la SCCV.

Merci à Christine Gaspoz de prendre le PV.

Les sociétés excusées sont : La Chorale de L'Orient et Chor'hom d'Yverdon.

Douze chorales sont présentes sur 19.

2. Approbation du PV du 19 novembre 2016.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. FestiMusiques à Moudon les 8 et 9 juin 2019.

Mary Chabloz s'occupe de trouver des bénévoles ; on peut donc s'annoncer auprès d'elle si on est volontaire.

Pour les sociétés qui voudraient s'inscrire, elles peuvent le faire via Internet ou directement à Marlyse Devallonné.

4. Suisa. Partitions SCCV.

Ne pas oublier de remplir les déclarations Suisa via Internet pour le 30 novembre.

Les sociétés qui rempliraient la déclaration sur papier se verront facturer des frais de secrétariat.

Δ Nouveau : Les partitions qui sont propriétés de la SCCV sont maintenant distribuées directement par la société cantonale et non plus par Frédy Henry.

Chez F. H. il reste quelques exemplaires du chansonnier bleu pour chœur d'hommes. Certains responsables de sociétés nous font remarquer qu'il n'est pas toujours aisé d'entrer en contact avec ce monsieur pour des commandes, mais il semble qu'une société ait pu commander via internet sur le site de HUG musique.

5. Avantages SCCV.

a) Il a été décidé depuis l'an dernier, que la SCCV offrirait chaque année une partition soit aux chœurs mixtes, soit hommes et femmes et l'année de la Fête Cantonale à tout le monde.

Cette année c'est pour les chœurs d'hommes et de dames. Donc chaque chorale peut envoyer la facture d'une partition au secrétariat de la SCCV pour se faire rembourser, avant le 31 décembre. Chaque société aura assez de bon sens pour ne pas demander le remboursement d'une partition de plus de 2 ou 3 pages.

Irène Berchier (Chorège) demande si la SCCV offre toujours une aide à la création. Yvan répond par l'affirmative et dit que la feuille à remplir pour faire la demande se trouve sur le site internet de la SCCV.

b) Prix de la carte de fête : il y aura du changement à ce sujet lors de la prochaine fête cantonale.

La SCCV veut qu'il y ait une différence importante entre les sociétés membres et les non membres qui participent régulièrement aux Fêtes Cantonales, sinon il n'y a aucun argument pour motiver les gens à devenir membres. Cette différence de prix pourrait être équivalente à la somme des 4 années de cotisation.

L'assemblée est favorable à ce changement.

Certaines personnes font remarquer que cela pourrait faire fuir plusieurs sociétés de la fête, mais Christian Favre (Corcelles) trouve que c'est un risque à prendre.

Eddy précise que lors de la dernière fête, la moitié des sociétés participantes n'étaient pas membres. Il serait donc bien de faire remonter un peu ce ratio. Nicole Marion (Chorège) demande si ces sociétés étaient invitées ou si elles avaient demandé à venir.

Elle fait remarquer que l'on doit tenir compte du fait qu'on invite souvent des sociétés. Yvan répond qu'il y aura toujours la possibilité de venir une fois à la Cantonale comme

"invité", juste pour voir. C'est surtout les sociétés qui viennent régulièrement à la fête et depuis longtemps qui seront touchées par ce réajustement.

Mme Conchin (L'harmonie et Chanson villageoise) demande s'il y a beaucoup de démission. Eddy répond que 2 sociétés ont démissionné l'an passé pour cause de chute d'effectif.

Yvan fait remarquer qu'il y a aussi des nouveaux et souhaite la bienvenue au délégué de l'Union Chorale de Ste-Croix-Bullet.

Yvan donne des précisions quant au nombre de sociétés de chant : Il y en a entre 400 et 450 dans le canton et seules 65 sont membres de la SCCV !

Erwin Enggist (Grandcour) demande comment faire pour changer une information concernant son chœur sur la cartographie des choeurs, car il n'arrive pas à changer le nom de la nouvelle directrice. Yvan lui répond de voir avec Nicolas Reymond de l'AVDC, responsable de cette liste.

c) Prix Suisa : le prix négocié par l'USC est de Fr. 5.05 par membre quoi qu'on chante. (pour les non membres : env. Fr. 7.-)

d) L'Unisson : 4 parutions annuelles, deux en papier et 2 électroniques. Il est gratuit pour les membres. Chaque société peut y annoncer ses soirées, mais attention les délais qui sont très longs.

Christian Favre propose d'arrêter la version papier pour limiter les coûts, mais l'assemblée fait remarquer que cette version est importante au vu de l'âge des membres de certaines sociétés. Yvan demande que chaque société fasse savoir à la SCCV si elle en reçoit trop afin qu'il n'y ait pas d'exemplaire qui finisse à la poubelle sans même avoir été lu.

6. Prochaine fête cantonale à Gland en 2021.

Aura lieu les 1-2-8 et 9 mai 2021 et sera organisée par 5 sociétés.

Son président est M. Gérald Cretegny. Le logo est en cours d'élaboration.

Il y aura une création qui a été commandée par la SCCV à MM Jean-François Michel et Patrick Charles, en honneur à M. Dupertuis, ancien président de la SCCV, qui a fait un don de Fr 25'000.- pour une œuvre. Malgré le montant conséquent de ce don, il ne suffira pas à couvrir la totalité de cette création car les instructions y relatives sont contraignantes.

Concernant la durée, le comité ne sait pas encore si chaque société participante verra sa prestation tenir sur un ou deux jours.

7. Dootix

C'est une entreprise informatique qui crée des outils (logiciels) sur mesure pour ses clients. Par exemple dans notre cas, un outil de gestion des membres, des cotisations et de leur facturation. Il pourra aussi gérer les bénévoles de la Cantonale, du passage des sociétés devant jury.

Ce programme a été présenté devant les 7 grands et avait interpelé Yvan, sachant qu'actuellement chaque changement d'adresse passe dans les mains de 4 personnes avant d'être effectif dans tous les fichiers SCCV. Avec Dootix, toutes ces informations sont centralisées et utilisables par tous les acteurs avec un accès sécurisé.

C'est un gros investissement pour la SCCV (env. Fr 20'000.-), mais qui soulagera énormément le travail administratif et diminuera considérablement le risque d'erreurs ou d'oublis.

Même si l'investissement est important, il n'a pas besoin d'être voté par l'assemblée car il reste juste dans les limites de la trésorerie courante et Yvan promet qu'il n'y aura pas d'augmentation de cotisation pour le financer.

Le coût de maintenance sera de Fr 2000.- / an et la licence de Fr. 800.- /an.

L'assemblée juge ces montants raisonnables.

Le délégué de Ste-Croix s'inquiète de la protection de nos données, mais il semble que ce programme soit vraiment bien sécurisé.

Chaque société recevra **un** code d'accès et devra rentrer ses données. La SCCV leur expliquera la marche à suivre en temps voulu, et il serait bien qu'une seule personne en soit responsable par société.

8. Propositions individuelles et divers.

a) Prochaine AD à Renens, le 24 mars 2019.

b) Il y a beaucoup d'histoires d'impôt en suspens. La SCCV a bien essayé d'actionner certains leviers pour diminuer les charges sur les sociétés, mais cela n'a pas été possible! Il ne nous reste plus qu'à payer...

Il faudrait pouvoir adapter les rentrées extraordinaires (type giron) sur deux ans afin de ne pas être trop taxé. Affaire à voir avec un bon comptable.

c) Changement au comité cantonal : Mme Dutruy, présidente a annoncé qu'elle partirait au plus tard en 2022 après la Cantonale.

Mmes Dutoit, Clot et M. Bezençon ont fait part de leur volonté de se retirer dans un plus proche avenir. Cela ne concerne pas la région du Nord qui voit Eddy et Yvan continuer.

d) L'assemblée 2019 aura lieu à Vaulion le 26 octobre à 9h30. Merci à l'Echo du Vallon pour cette décision. Eddy demande qu'une personne de la société prenne le PV, car ni lui ni Yvan ne savent comment tenir un stylo!!

L'assemblée est levée à 10h45.

Fait à Brit, le 30 octobre 2018.

Christine Gaspoz.